

avril | 09

Rapport final

Voter en EMS !

**Réseau de politologues pour l'animation politique
auprès de personnes âgées**

Projet : Voter en EMS ! Réseau de politologues pour l'animation politique auprès de personnes âgées	
Requérante principale	
Name	Lucas Barbara
Institute	Resop, Université de Genève
Address	40 Pont-d'Arve 1211 Genève
Phone	022 379 89 52
e-mail	barbara.lucas@unige.ch
Coordination	
Name	Elizabeth Galleguillos
Institute	Resop, Université de Genève
Address	40 Pont-d'Arve 1211 Genève
Phone	022 379 89 44
e-mail	elizabeth.galleguillos@unige.ch

- Début du projet : septembre 2007
- Fin du projet : décembre 2008
- Financement (Fondation Leenaards) : 17'300 CHF
- Concept : Barbara Lucas (Unige), Sabine Udry (Résidence Mandement), Marko Bandler (Unige)

Résumé du projet

A l'occasion des votations fédérales (quatre fois par année), des politologues animent une *table ronde* dans les EMS genevois intéressés avec les personnes âgées désireuses de participer à la vie sociale, de se forger une opinion politique et de partager leur expérience.

Ces rencontres visent une « reconquête » de l'autonomie des résident·e·s à travers l'exercice de la délibération politique et du droit de vote, souvent abandonnés *de facto* avec l'entrée dans l'EMS. Pour les femmes résidentes – qui sont la majorité et n'ont souvent obtenu le droit de vote qu'au moment de la retraite – l'enjeu est particulièrement sensible. Pour les EMS, il s'agit de proposer une intervention professionnelle et neutre, selon une formule souple, à l'occasion des votations.

RESEAU D'INTERVENANT-ES

Le soutien du *Département de science politique* et de son directeur, le Professeur Pascal Sciarini, ainsi que du *Resop* (Laboratoire interdisciplinaire de recherche appliquée de la Faculté SES) et de son directeur, Marco Giugni, nous ont permis de mener à bien ce projet dans des très bonnes conditions. En revanche, les procédures de remboursement du forfait aux intervenant-e-s ont été compliquées par la rigueur administrative de la comptabilité centrale qui s'accorde mal à des formules d'interventions ponctuelles. Finalement, les forfaits ont été payés à titre de salaires complémentaires – ce qui explique la surcharge de 20% au budget.

Nous avons constitué un réseau de *11 politologues* : M. Simon Angerfuhren-Biger, M. Michael Bloch, Mme Elizabeth Galleguillos, Mme Amanda Gavilanes, Mme Anouk Lloren, Mme Jasmine Lorenzini, M. Alessandro Nai, M. Daniel Oesch, Mme Frédérique Roche, Mme Francesca Pincin et M. Elia Pusterla, assistant-e-s et collaborateurs scientifiques travaillant au Département ou au Resop. Toutes et tous se sont montrés impliqués et se sont engagés avec beaucoup de conviction dans cette aventure.

Il a cependant été nécessaire d'organiser un roulement du fait du départ de certains collaborateurs pour des séjours à l'étranger lors de l'année en cours de projet – ainsi que lors des périodes très chargées durant lesquelles certain-e-s intervenant-e-s n'ont pas pu se libérer.

CODE DE DEONTOLOGIE

Afin de délimiter le cadre des interventions, un code de déontologie a été rédigé relatif à l'attitude attendue des politologues durant les interventions ; de même, un code de déontologie a été rédigé à l'intention des EMS (annexe 1).

INTERVENTIONS

Durant la période concernée, *15 interventions* ont pu être réalisées. Chaque intervention a duré environ *une heure trente*. A chaque fois, *deux politologues* se sont déplacés dans l'EMS concerné, dans les deux semaines précédant la votation.

Les séances ont eu lieu à l'occasion des votations fédérales comme prévu, mais aussi – du fait des changements de calendrier – d'élections fédérales et même d'élection judiciaire cantonale. Si le contexte des votations sur un objet se prête mieux à ce type d'intervention, les autres séances ont aussi donné satisfaction.

Date des votations/élections	Thèmes abordés
Elections fédérales du 21.10.07	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Elections du Conseil National et le Conseil aux Etats
Votations fédérales du 24.02.08	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Initiative populaire « Contre le bruit des avions de combat dans les zones touristiques » ▪ Loi sur la réforme de l'imposition des entreprises II
Votation cantonale du 20.04.08 (séance de remplacement)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Election des magistrats du pouvoir judiciaire du 20.04.08
Votations fédérales du 01.06.08	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Qualité et efficacité dans l'assurance-maladie ▪ Initiative populaire « Pour des naturalisations démocratiques »
Votations fédérales du 30.11.08	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Initiative populaire « Pour l'imprescriptibilité des actes de pornographie infantine » ▪ Initiative populaire « Pour un âge de l'AVS flexible » ▪ Initiative populaire « Droit de recours des organisations : Assez d'obstructionnisme - Plus de croissance pour la Suisse » ▪ Initiative populaire : « Pour une politique raisonnable en matière de chanvre protégeant efficacement la jeunesse » ▪ Modification du 20 mars 2008 de la loi fédérale sur les stupéfiants et les substances psychotropes ».

Suite à chaque séance, un rapport d'intervention a été rempli par chaque équipe. Une partie du rapport était complétée puis signée par l'animateur ou l'animatrice de référence.

EMS PARTICIPANTS

En raison d'un changement de calendrier de la Chancellerie Fédérale, deux séances initialement prévues ont été supprimées (25.11.07 et 28.09.08). Vu la demande et le succès des premières interventions, nous avons décidé, plutôt que de remplacer ces séances, *d'augmenter le nombre d'EMS participants* au projet, de 3 prévus initialement à 5 EMS réguliers.

Au total, six EMS ont participé à l'expérience. Il s'agit de la Résidence Beauregard, la Résidence Mandements, la Fondation Les Marronniers, la Résidence Les Arénières, la Maison de Vessy et la Résidence Les Lauriers. L'expérience à l'EMS de Beauregard a été interrompue après deux séances, du fait de la sévérité des problèmes de dépendance dont souffraient les résident-e-s.

Dans chaque EMS, les intervenant-e-s ont organisé les tables-rondes avec un animateur ou une animatrice *référent-e*. Il s'agit de M. Fayçal Chebbi (pour la Résidence Beauregard) Mme Sabine Udry (Résidence Mandement), M. Eric Ackermann (Fondation Les Marronniers), Mme Eva Krekic (Résidence Les Arénières), Mme Valérie Dale (Maison de Vessy) et M. Claudio Testori (Résidence les Lauriers).

EMS	Référent·e	Nombre d'intervention·s
Résidence Beauregard Chemin de Cressy 6 1232 Confignon	M. Fayçal Chebbi	2
Résidence Mandement Route d'Aire-la-ville 1242 Satigny	Mme Sabine Udry	4
Fondation les Marronniers Route Cavour 15 1201 Genève	M. Eric Ackerman	4
Résidence les Arénières Quai des Arénières 12-14 1205 Genève	Mme Eva Krekic	2
Maison de Vessy Route de Veyrier 85 1234 Vessy	Mme Valérie Dale	2
Résidence les Lauriers Rue Heri Veyrassat 7 1292 Genève	M. Claudio Testori	1

FORMATION

Cinq séances de formation (le 10 octobre 2007, le 21 octobre 2007, le 6 mars 2008, le 02 octobre 2008 et le 19 février 2009) de deux heures ont été organisées à l'intention des intervenant·e·s. Mme Lucas, responsable du projet et formatrice en médiation, a assuré ces cours.

- La première portait sur l'organisation concrète du projet et son fonctionnement, sa mise en place, ainsi que sur l'animation des tables rondes et la particularité du public de résident·e·s. Nous avons bénéficié à cette occasion du savoir faire de Mme Sabine Udry, animatrice en gérontologie qui est intervenue avec beaucoup de sensibilité sur ces questions.
- La seconde et la troisième séance ont été réalisées sous forme de rencontres de *debriefing collectif*. Elle ont suivi de près les premières interventions et se sont révélées très utiles. Suite à ces séances par exemple, une lettre précisant les modalités du partage des rôles entre politologues et animateur/animateuses référent·e·s a été envoyée aux EMS participants. De même, il fut décidé d'un commun accord lors d'une de ces séances de mettre un terme à l'expérience menée à l'EMS de Beauregard, du fait des situations de dépendances aggravées des résident·e·s participant·e·s et de l'importance des cas de démence.
- La quatrième portait plus spécifiquement sur les techniques d'animation (techniques utilisées en médiation et communication avec les personnes âgées) et

la dernière, en présence de Mme Sgier, a consisté en un compte rendu des premiers résultats de l'évaluation et une discussion commune revenant sur les thématiques soulevées (problèmes particuliers rencontrés et suggestions d'amélioration, points forts). Durant cette réunion, il a été décidé à l'unanimité de tenter poursuivre le projet en le pérennisant sur deux ou trois ans.

RESIDENT·E·S

Les séances ont réuni entre 7 et 33 résident·e·s et entre 2 et 11 membres du personnel. Au total, ce projet aura concerné environ 140 participant·e·s dont une majorité de femmes (plus de 100).

Les résident·e·s ont aussi été impliqués dans l'évaluation.



COMITE D'EXPERT

Un comité d'expert a été constitué autour du projet. Il se compose de :

- M. Charles Rapin (malheureusement décédé récemment)
- Mme Martine Chenou (ancienne responsable à la Fegems)
- Mme Christine Maupetit (Professeure à la Haute-Ecole de Santé de Genève)
- Mme Sabine Udry (animatrice en gérontologie à l'EMS du Mandement)
- M. Marko Bandler (ancien coordinateur du projet, actuel responsable du Service social de Vernier)

Ces personnes spécialisées dans le domaine de la prise en charge des personnes âgées ou dans le champ du social genevois ont joué un rôle de « personnes ressources » utile. Ainsi, Mme Chenou a pu répondre à des questions juridiques relatives à la capacité de discernement, Mme Sabine Udry a contribué à la formation du premier groupe d'intervenant·e·s (communication avec les personnes âgées), la Professeure Christine Maupetit est intervenue dans le séminaire de Mme Sgier afin de préparer l'évaluation avec les étudiant·e·s (voir Rapport d'Evaluation annexé) et M. Marko Bandler, nous a apporté ses précieux conseils en vue de la pérennisation du projet.

De manière générale, le budget d'intervention des ces personnes a été moins important que prévu. Seul le cours de Mme Udry a été défrayé.

EVALUATION DU PROJET

Comme prévu, une évaluation a été menée en parallèle au déroulement du projet. Au vu de l'intérêt et de la pertinence manifeste du concept quant aux enjeux de la citoyenneté en institution, nous avons décidé d'accorder une importance plus grande que prévue initialement au mandat d'évaluation. Le budget à cet égard a été plus que doublé (tout en restant très modeste). L'évaluation a été confiée à Mme Léa Sgier, politologue et méthodologue au Département de science politique (ainsi qu'à la *Essex Summer School in Qualitative Research*) en lien avec son séminaire de Master en méthode qualitative.

Un point fort de cette évaluation est l'importante dynamique qu'elle a permis de créer autour de ces thématiques (25 étudiant-e-s de Mater en science politique et en études genre ont réalisé leur travail de recherche sur le projet), une quantité significative de données ont pu être récoltées. Par ailleurs, cette évaluation permet d'approfondir significativement la réflexion sur cette thématique et de dégager des pistes essentiels à la fois au niveau de la recherche scientifique que de ses applications pratiques.

Le rapport d'évaluation est annexé ainsi que le mandat d'évaluation (annexe 2).

VALORISATION

Présentation

Le projet a été présenté à plusieurs reprises dans des contextes diversifiés, académiques ou professionnels, à Genève ou en Suisse allemande.

- Une présentation du projet a été faite le 10 avril 2008, par Sabine Udry, dans le cadre de la journée inter-ems, organisée par la Fegems, intervention qui a suscité beaucoup d'intérêt auprès d'autres animateurs en EMS.
- Une présentation a été faite le 20 mai 2008, par Sabine Udry, à une classe de la HETS (Haute école en travail social) de Genève.
- Elizabeth Galleguillos a présenté le projet « Voter en EMS » lors d'une conférence intitulée « La prise en charge d'un proche âgé à domicile » qui a eu lieu le 5 mars 2009 à la Cité Seniors de la Ville de Genève. Celle-ci s'inscrivait dans le cadre du cycle de conférences « Forces et faiblesse de l'âge : où sont les sciences humaines » organisé par le Centre Interfacultaire de Gérontologie (CIG) de l'Université de Genève. Face à un public composée essentiellement de retraitées, cet événement fut une excellente occasion de parler de la citoyenneté au grand âge.
- De son côté, Barbara Lucas a présenté le projet Alzheimer (financé par la Fondation Leenaards) et le projet « Voter en EMS » le 2 juin 2008 lors d'une conférence au CIG, à l'invitation de son directeur, le Professeur Michel Oris. Cette rencontre permis

de tisser des liens précieux avec des membres de l'équipe de chercheur du CIG. Ainsi, par la suite, M Luc Guillet est intervenu dans le séminaire de Mme Sgier, afin de contribuer à la formation des étudiants de Master en méthode qualitative, qui ont évalué notre projet.

- Enfin, une présentation a été effectuée dans le cadre de la journée de formation de CURAVIVA Lucerne, le 4 février 2009. Cette présentation a suscité un grand intérêt de la part des participants – très concernés par la thématique de la citoyenneté et les enjeux démocratiques du *care* portés par ce projet.

Contacts

De nombreux contacts informels ont été pris autour du projet, à Genève mais aussi dans le canton de Vaud (notamment Mme Isabelle Guisan, qui a exprimé son intérêt à répliquer cette expérience dans le canton de Vaud, Mme Danièle Varinsky, Mme Laurence Kraft).

Publication

- A l'initiative de Sabine Udry, un premier article est paru, dès septembre 2005, dans le journal de la Fegems « l'Antenne », décrivant l'expérience menée informellement alors au Mandement (annexe 3)
- Une présentation de l'expérience a été publiée aussi dans les journaux des EMS de Vessy et du Mandement (annexe 4)
- Le compte rendu exploratoire de cette expérience soutenue par la Fondation Leenaards va paraître dans la revue canadienne *Ethique publique* (annexe 5)

Référence : Lucas, Barbara et Lloren Anouk (2008). « La vieille dame et le politique. La participation électorale des personnes âgées dépendantes », *Ethique publique*, dossier 141, vol 10 (2).

- La Tribune de Genève a rendu compte de l'expérience en avril 2009
- Un compte rendu du projet a été effectué dans la brochure vaudoise « 89 ans, et alors ? » consacrée à des expériences novatrices en matière d'animation. (2009)

SUIVI PONCTUEL BENEVOLE AU DELA DE LA PHASE EXPERIMENTALE

A la fin de la phase expérimentale, plusieurs référent-e-s ont souhaité accueillir l'équipe des politologues une dernière fois. La disponibilité de quatre intervenant-e-s a permis d'organiser des séances dans deux établissements : la Résidence Mandement et la Résidence Les Lauriers. C'est ainsi que Mme Gavilanes et M. Angerfuhren-Biger, d'un côté, puis Mme Roche et Mme Galleguillos, d'un autre côté, ont animé une table-ronde à l'occasion des dernières votations fédérales du 2 février 2009. Les politologues ont présenté l'arrêté fédéral du 13 juin 2008 portant sur l'approbation de la reconduction de l'accord entre la Suisse et la Communauté européenne et ses Etats

membres sur la libre circulation des personnes, ainsi qu'approbation et mise en œuvre du protocole visant à étendre l'accord sur la libre circulation à la Bulgarie et à la Roumanie. Cette dernière rencontre a reçu un accueil très chaleureux : une cinquantaine de résident-e-s et une dizaine de membres du personnel y ont participé. Les référents de deux établissements, Mme Sabine Udry et M. Claudio Testori, ont exprimé leur gratitude et ont réitéré leur souhait de poursuivre le projet.

PERSPECTIVE D'AVENIR

Suite à la réunion du 19 février 2009, il a été décidé de chercher à pérenniser le projet. Quatre éléments sont à considérer dans cette perspective :

- 1) L'absolue nécessité de financer une structure nous permettant d'absorber les coûts réels de coordination et de fonctionnement, selon un modèle qui reste à préciser
- 2) L'intérêt d'augmenter le nombre d'EMS concernés
- 3) L'intérêt de renforcer la formation
- 4) La possibilité d'élargir la palette de nos financeurs en plus de la Fondation Leenaards (en demandant une contribution aux EMS, ainsi qu'à l'Etat de Genève notamment).

Une nouvelle demande dans ce sens sera formulée auprès de la Fondation Leenaards, probablement en mai prochain.